

GLOSSAIRE DE TERMES COMMERCIAUX ET CONNEXES

Trade Expansion Act de 1962	Loi américaine autorisant les États-Unis à participer aux négociations commerciales du Tokyo Round, amendant les procédures américaines de recours à la clause de sauvegarde et établissant le programme d'aide aux ajustements commerciaux (TAA).
Traitement de la nation la plus favorisée (NPF)	Engagement par lequel un pays accepte d'accorder à un autre pays les taux de droits les moins élevés qu'il applique à tout pays tiers. Le principe NPF a constitué le fondement du système commercial mondial depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Toutes les Parties contractantes du GATT s'accordent mutuellement le traitement NPF en vertu de l'Article I de l'Accord général. Des exceptions à cette règle de base sont autorisées pour la formation d'arrangements commerciaux régionaux à la condition que certains critères stricts soient satisfaits. Voir aussi Traitement national.
Traitement national	Concept supposant que l'on accorde aux biens importés un traitement non moins favorable que celui consenti aux produits nationaux en ce qui touche les impôts, lois, règlements et prescriptions d'ordre interne. Les membres du GATT sont tenus de s'accorder réciproquement le "traitement national" en ce qui touche les mesures internes pouvant influencer sur le commerce.
Transfert de technologie	Processus par lequel les méthodes de production ou de distribution modernes ou scientifiques d'une entreprise, d'une institution ou d'une nation sont transférées à une autre, par le biais d'investissements étrangers, de contrats internationaux de licence accordés pour des droits de brevet, d'une aide technique ou d'activités de formation.
Transparence	Désigne la visibilité et la clarté des lois et règlements. Certains codes de conduite négociés pendant le Tokyo Round tendaient à renforcer la transparence des obstacles non tarifaires posés au commerce.
Troc	Échange direct de produits contre d'autres produits, sans utiliser de monnaie d'échange et sans faire appel à une tierce partie.
Troisième option	Option adoptée en 1973 par laquelle le gouvernement fédéral s'efforçait d'adopter des politiques nationales (comme subséquentement la LEIE et le PEN) et de renforcer les relations commerciales avec l'Europe et le Japon pour faire contrepoids à une dépendance commerciale et économique de plus en plus forte à l'égard du marché américain.